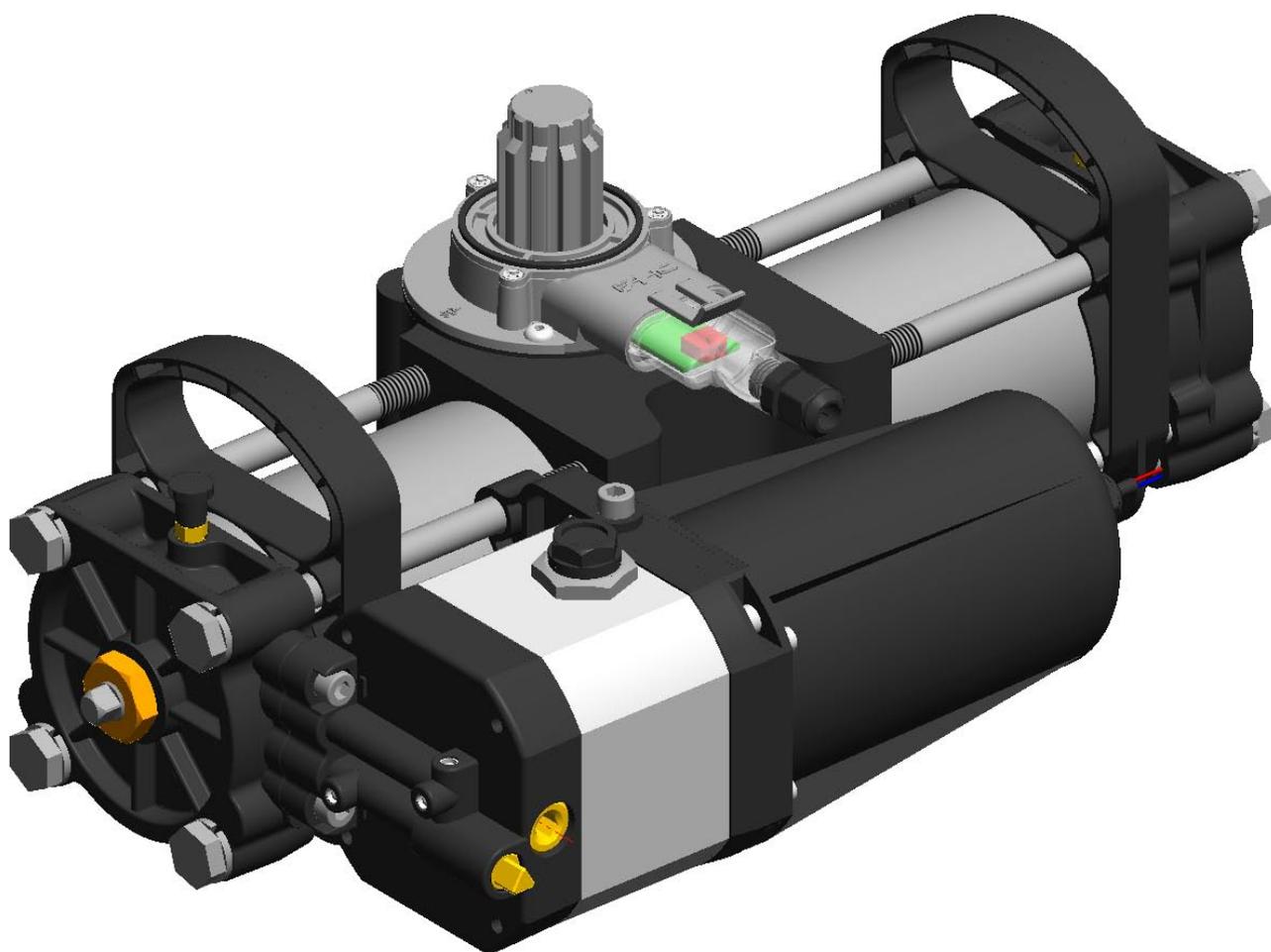


S700H



FAAC

INDEX

DÉCLARATION CE DE CONFORMITÉ POUR MACHINES	2
PRÉCAUTIONS POUR L'INSTALLATEUR	2
1 DESCRIPTION	3
2 CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	4
3 DIMENSIONS	4
3.1 VERSION STANDARD	4
3.2 VERSION AVEC DÉVERROUILLAGE MÉCANIQUE (OPTION)	4
4 DISPOSITIONS ÉLECTRIQUES	4
5 INSTALLATION DE L'AUTOMATISME	4
5.1 VÉRIFICATIONS PRÉLIMINAIRES	4
5.2 SCELLAGE DU CAISSON AUTOPORTANT	4
5.3 POSE DU PORTAIL	5
5.3.1 OPÉRATEUR CBAC – SB	5
5.3.2 OPÉRATEUR CBAC-SB À DÉVERROUILLAGE MÉCANIQUE (OPTION)	6
5.4 INSTALLATION DE L'OPÉRATEUR	7
5.4.1 PORTAIL SANS PANNEAUX	7
5.4.2 PORTAIL À PANNEAUX	7
6 POSITIVE STOP - (FINS DE COURSE MÉCANIQUES INTERNES)	8
6.1 RÉGLAGE DES FINS DE COURSE	8
7 OPÉRATIONS FINALES	9
8 FONCTIONNEMENT MANUEL	9
8.1 DÉVERROUILLAGE HYDRAULIQUE DE L'OPÉRATEUR	9
8.2 DÉVERROUILLAGE MÉCANIQUE D'URGENCE (OPTION)	9
9 ENTRETIEN	10
9.1 CONTRÔLE DU NIVEAU D'HUILE	10
9.2 OPÉRATION DE PURGE	10

DÉCLARATION CE DE CONFORMITÉ POUR MACHINES (DIRECTIVE 98/37/CE)

Fabricant: FAAC S.p.A.

Adresse: Via Benini, 1 - 40069 Zola Predosa BOLOGNA - ITALIE

Déclare que: L'opérateur mod. S700H

- est construit pour être incorporé dans une machine ou pour être assemblé à d'autres appareillages, afin de constituer une machine conforme aux termes de la Directive 98/37/CE;
- est conforme aux exigences essentielles de sécurité des autres directives CEE suivantes:

73/23/CEE et modification 93/68/CEE successive,
89/336/CEE et modifications 92/31/CEE et 93/68/CEE successives.

et déclare, en outre, qu'il est interdit de mettre en service l'appareillage jusqu'à ce que la machine dans laquelle il sera incorporé ou dont il deviendra un composant ait été identifiée et jusqu'à ce que la conformité aux conditions de la Directive 98/37/CE.

Bologna, le 1er novembre 2006

L'Administrateur Délégué
A. Bassi



PRÉCAUTIONS POUR L'INSTALLATEUR

OBLIGATIONS GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

- 1) **ATTENTION! Il est important, pour la sécurité des personnes, de suivre à la lettre toutes les instructions. Une installation erronée ou un usage erroné du produit peut entraîner de graves conséquences pour les personnes.**
- 2) **Lire attentivement les instructions avant d'installer le produit.**
- 3) Les matériaux d'emballage (matière plastique, polystyrène, etc.) ne doivent pas être laissés à la portée des enfants car ils constituent des sources potentielles de danger.
- 4) Conserver les instructions pour les références futures.
- 5) Ce produit a été conçu et construit exclusivement pour l'usage indiqué dans cette documentation. Toute autre utilisation non expressément indiquée pourrait compromettre l'intégrité du produit et/ou représenter une source de danger.
- 6) FAAC décline toute responsabilité qui dériverait d'usage impropre ou différent de celui auquel l'automatisme est destiné.
- 7) Ne pas installer l'appareil dans une atmosphère explosive: la présence de gaz ou de fumées inflammables constitue un grave danger pour la sécurité.
- 8) Les composants mécaniques doivent répondre aux prescriptions des Normes EN 12604 et EN 12605.
Pour les Pays extra-CEE, l'obtention d'un niveau de sécurité approprié exige non seulement le respect des normes nationales, mais également le respect des Normes susmentionnées.
- 9) FAAC n'est pas responsable du non-respect de la Bonne Technique dans la construction des fermetures à motoriser, ni des déformations qui pourraient intervenir lors de l'utilisation.
- 10) L'installation doit être effectuée conformément aux Normes EN 12453 et EN 12445.
Pour les Pays extra-CEE, l'obtention d'un niveau de sécurité approprié exige non seulement le respect des normes nationales, mais également le respect des Normes susmentionnées.
- 11) Couper l'alimentation électrique avant toute intervention sur l'installation.
- 12) Prévoir, sur le secteur d'alimentation de l'automatisme, un interrupteur omnipolaire avec une distance d'ouverture des contacts égale ou supérieure à 3 mm. On recommande d'utiliser un magnétothermique de 6A avec interruption omnipolaire.
- 13) Vérifier qu'il y ait, en amont de l'installation, un interrupteur différentiel avec un seuil de 0,03 A.
- 14) Vérifier que la mise à terre est réalisée selon les règles de l'art et y connecter les pièces métalliques de la fermeture.
- 15) L'automatisme dispose d'une sécurité intrinsèque anti-écrasement, formée d'un contrôle du couple. Il est toutefois nécessaire d'en vérifier le seuil d'intervention suivant les prescriptions des Normes indiquées au point 10.
- 16) Les dispositifs de sécurité (norme EN 12978) permettent de protéger des zones éventuellement dangereuses contre les **Risques mécaniques du mouvement**, comme l'écrasement, l'acheminement, le cisaillement.
- 17) On recommande que toute installation soit dotée au moins d'une signalisation lumineuse (par ex.: FAACLIGHT), d'un panneau de signalisation fixé, de manière appropriée, sur la structure de la fermeture, ainsi que des dispositifs cités au point "16".
- 18) FAAC décline toute responsabilité quant à la sécurité et au bon fonctionnement de l'automatisme si les composants utilisés dans l'installation n'appartiennent pas à la production FAAC.
- 19) Utiliser exclusivement, pour l'entretien, des pièces FAAC originales.
- 20) Ne jamais modifier les composants faisant partie du système d'automatisme.
- 21) L'installateur doit fournir toutes les informations relatives au fonctionnement manuel du système en cas d'urgence et remettre à l'Usager qui utilise l'installation les "Instructions pour l'Usager" fournies avec le produit.
- 22) Interdire aux enfants ou aux tiers de stationner près du produit durant le fonctionnement.
- 23) Eloigner de la portée des enfants les radiocommandes ou tout autre générateur d'impulsions, pour éviter tout actionnement involontaire de l'automatisme.
- 24) Le transit n'est permis que lorsque l'automatisme est immobile.
- 25) L'Usager qui utilise l'installation doit éviter toute tentative de réparation ou d'intervention directe et s'adresser uniquement à un personnel qualifié.
- 26) Entretien: procéder tous les six mois au moins à la vérification fonctionnelle de l'installation, en faisant particulièrement attention à l'efficacité des dispositifs de sécurité (y compris, lorsqu'elle est prévue, la force de poussée de l'opérateur) et de déverrouillage.
- 27) **Tout ce qui n'est pas prévu expressément dans ces instructions est interdit.**

AUTOMATISME S700H

Ces instructions sont valables pour les modèles suivants:

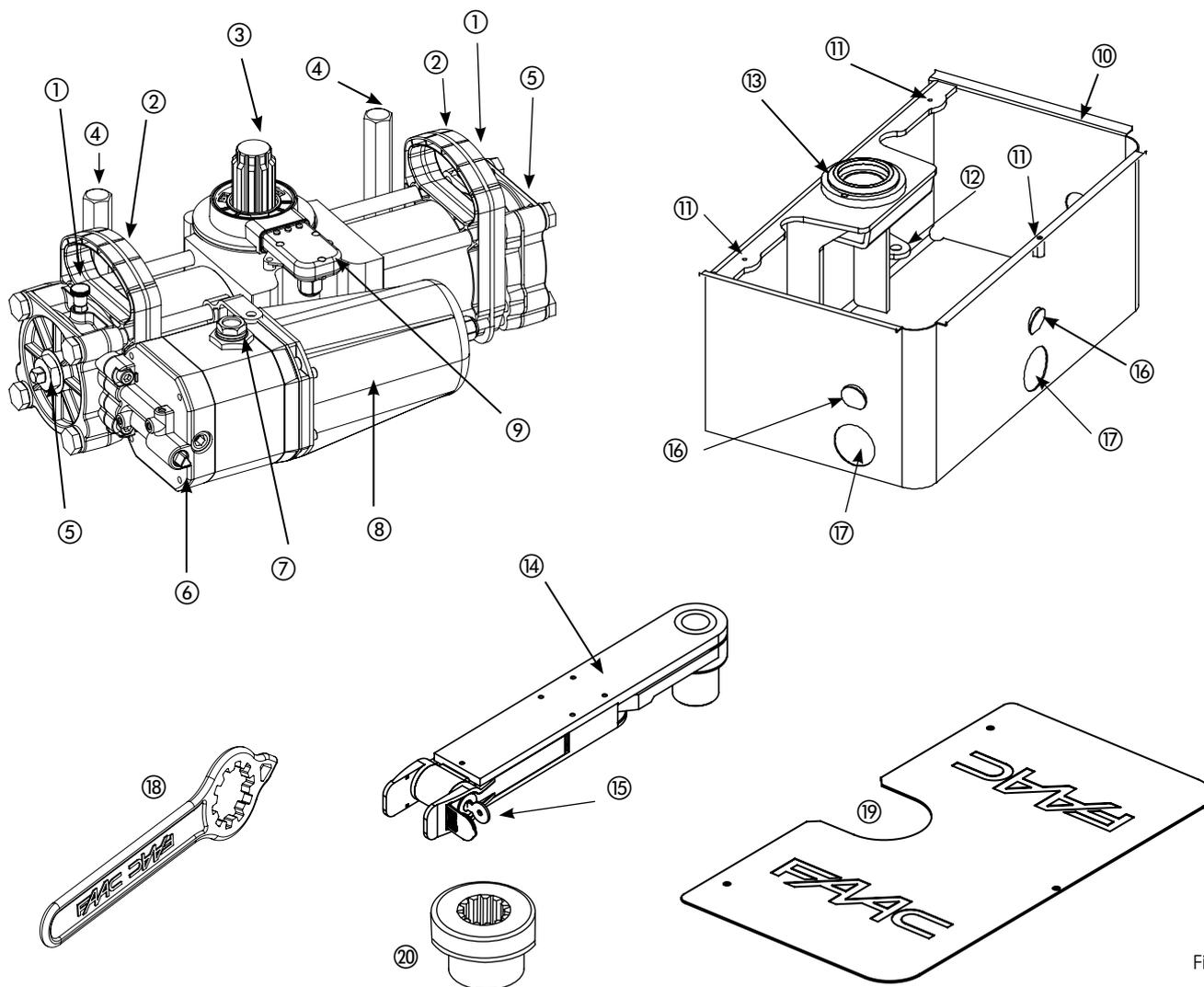
S700H SB - S700H CBAC

L'automatisme FAAC S700H pour portails battants est un monobloc hydraulique escamotable qui, installé dans le sol, n'altère pas l'esthétique du portail.

Le modèle équipé d'un blocage hydraulique n'exige pas d'électroserrure, garantissant le blocage mécanique du vantail, jusqu'à 1,8 m, quand le moteur n'est pas en fonction. Le modèle sans blocage hydraulique exige toujours une ou plusieurs électroserrures pour garantir le blocage mécanique du vantail.

Les automatismes S700H ont été conçus et construits pour automatiser des portails battants. Éviter toute autre utilisation.

1 DESCRIPTION

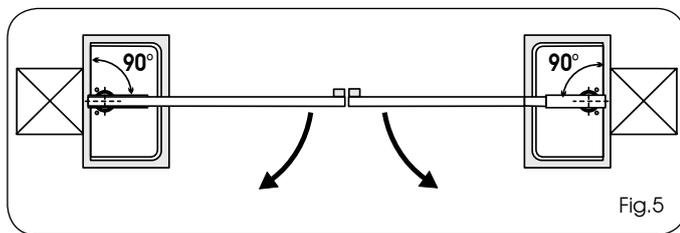


- ① Vis de purge
- ② Poignée de support
- ③ Pignon
- ④ Vis de fixation
- ⑤ Vis de réglage des butées mécaniques de fin de course
- ⑥ Déverrouillage hydraulique
- ⑦ Bouchon de remplissage en huile
- ⑧ Moteur
- ⑨ Encodeur électronique
- ⑩ Caisson autoportant

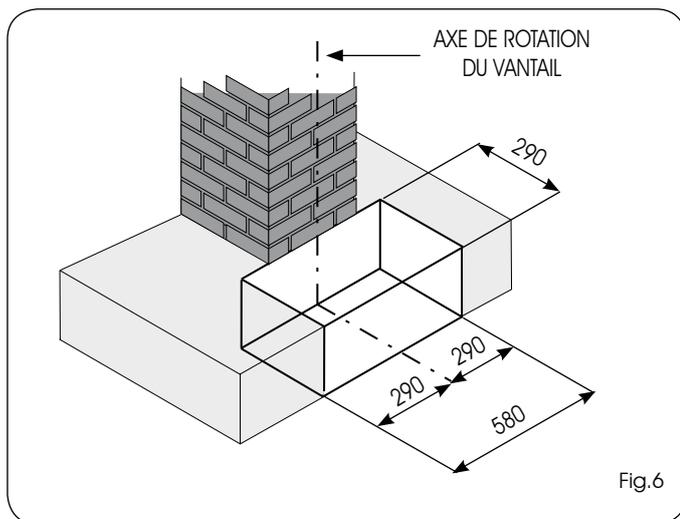
- ⑪ Trous pour fixation du couvercle
- ⑫ Rainures pour fixation du vérin
- ⑬ Douille portante
- ⑭ Patte de support du portail (OPTION)
- ⑮ Dispositif de déverrouillage à clé (OPTION)
- ⑯ Ailettes pour scellage du caisson autoportant.
- ⑰ Trou pour câble d'alimentation ou tuyau de drainage
- ⑱ Clé de déverrouillage et de réglage
- ⑲ Couvercle de fermeture
- ⑳ Douille rainurée

Fig.1

REMARQUE: Pour pouvoir exploiter toute la rotation de l'opérateur, le caisson autoportant doit être monté perpendiculairement à la position fermée du portail, d'après la figure 5.



1) Réaliser un creusage de fondation d'après la figure 6.

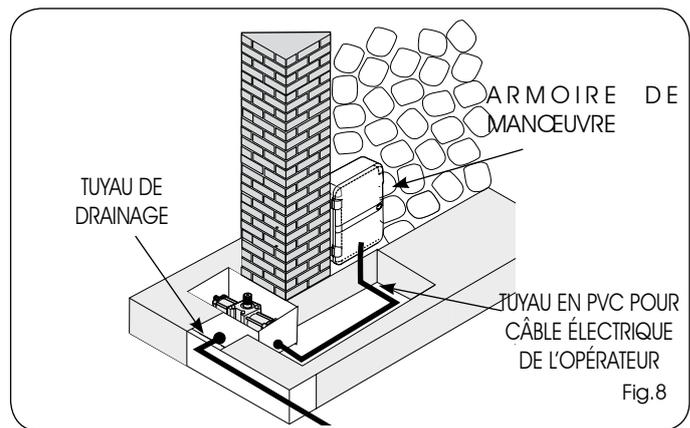
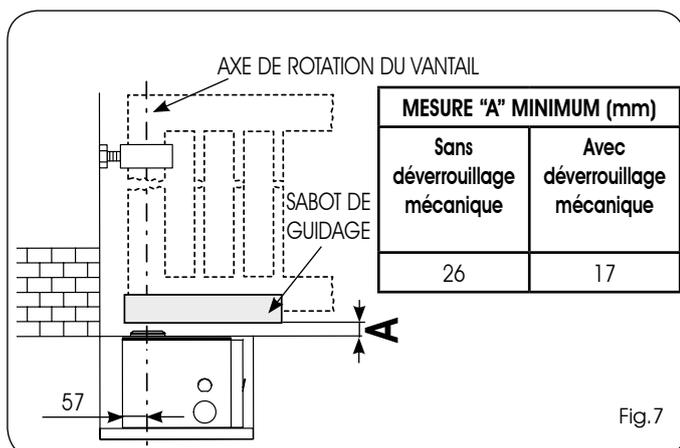


REMARQUE 1) Pour éviter les abaissements éventuels du plan de creusage, on conseille, suivant le type de terrain, de réaliser un fond de préparation à la coulée avec un béton à prise rapide.

2) Prévoir sur le caisson autoportant, un tuyau de drainage de l'eau de pluie jusqu'au canal de collecte des eaux le plus proche, d'après la figure 8

2) Positionner le caisson autoportant en plan, d'après les indications de la figure 7.

Le centre du trou du caisson doit être parfaitement aligné sur l'axe de rotation du vantail.



3) Poser un tuyau en PVC diamètre **16** mm pour le passage du câble électrique, l'introduire dans le trou du caisson autoportant (Fig.1 réf.⑰), jusqu'à l'armoire électronique de manœuvre. (Voir figure 8)

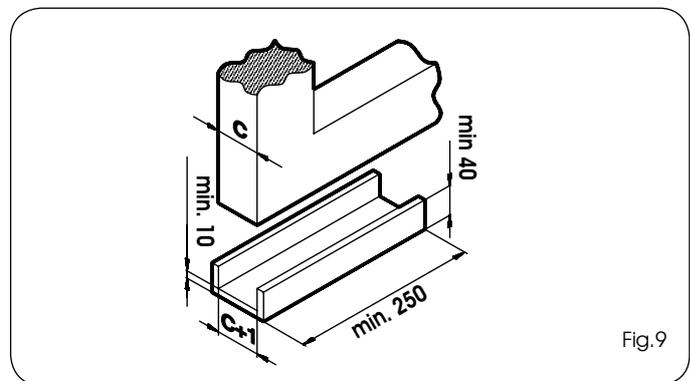
Prévoir un tuyau de drainage diamètre 50, pour l'eau de pluie jusqu'au canal de collecte des eaux le plus proche (fig.8).

4) Sceller le caisson autoportant dans le creusage de fondation.

5.3 POSE DU PORTAIL

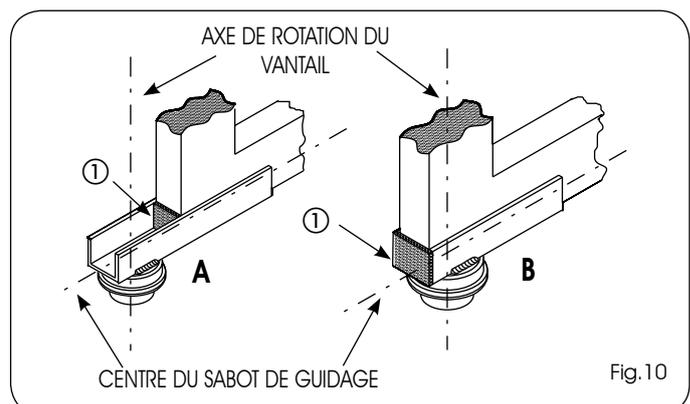
REMARQUE: Avant d'effectuer cette opération, attendre que le béton ait pris dans le creusage de fondation.

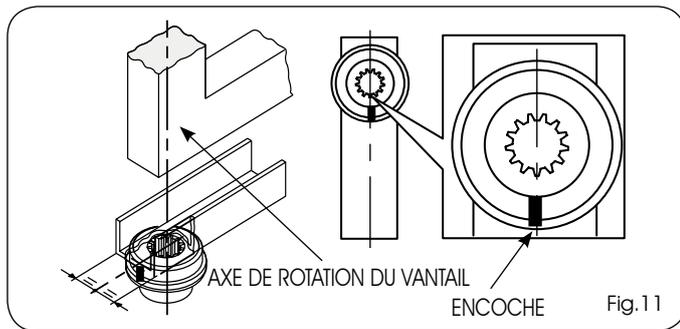
1) Réaliser le sabot de guidage du portail avec un profilé en "U" dont les dimensions correspondent à celles de la figure 9.



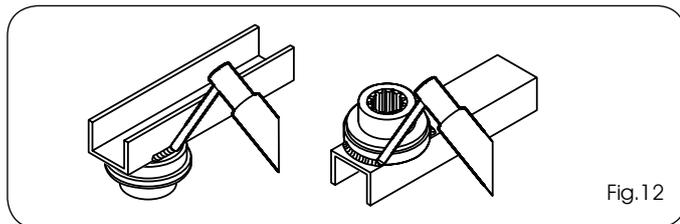
5.3.1 OPÉRATEUR CBAC – SB

1) Déterminer la position correcte de la douille, en faisant référence à la position du vantail par rapport à l'axe de rotation, d'après la figure 10-11

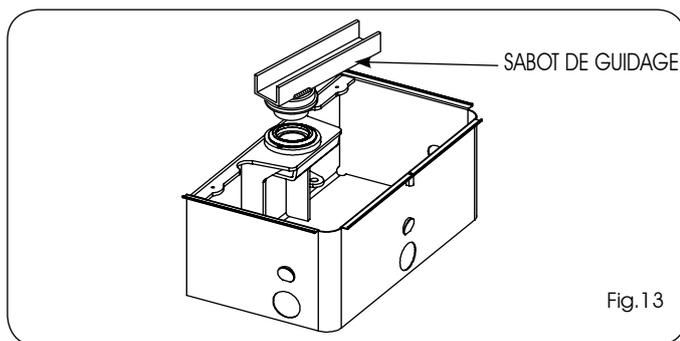




2) Souder minutieusement la douille au profilé (Fig.12), de manière à ce que l'encoche sur la douille corresponde au milieu du profilé, d'après la figure 11.



3) Insérer le sabot de guidage sur le caisson autoportant.



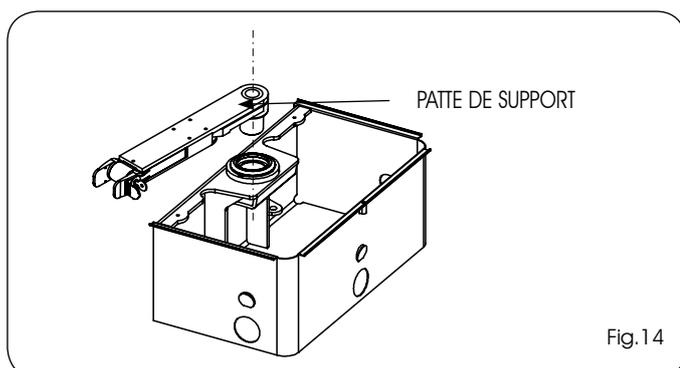
4) Introduire le portail dans le sabot de guidage et le fixer au moyen des charnières.

5) Fermer le sabot de guidage, du côté du pilier, en soudant une plaque d'après la figure 10 réf. ①.

6) Vérifier manuellement que le portail s'ouvre et se ferme complètement sans contraintes en s'arrêtant sur les arrêts mécaniques de fin de course, s'ils sont prévus, et que le mouvement du vantail est libre et sans frottements.

5.3.2 OPÉRATEUR CBAC-SB À DÉVERROUILLAGE MÉCANIQUE (OPTION)

1) Insérer la patte de support (Fig.1 réf. ⑭) sur le caisson autoportant.

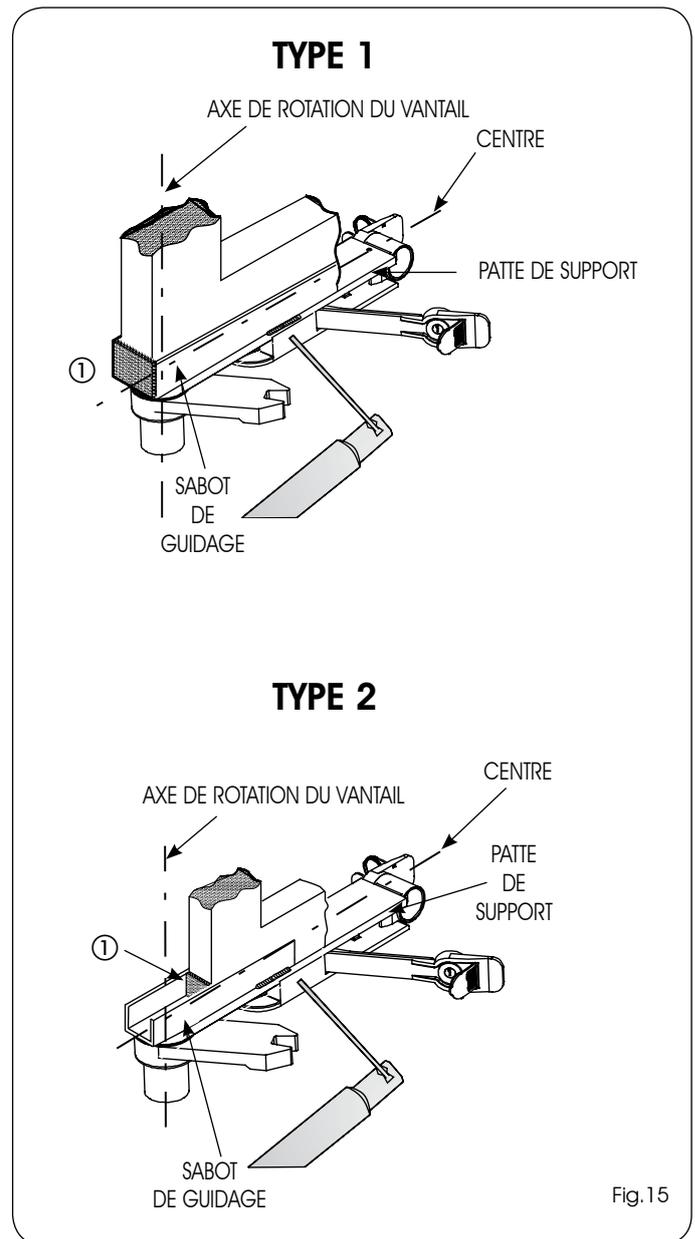


2) Déterminer la position du sabot de guidage sur la patte de support, en faisant référence à l'axe de rotation du vantail, d'après la figure 15.

3) Souder minutieusement le sabot de guidage sur la patte de support d'après la figure 15, de manière à ce que le centre du sabot et de la patte correspondent.



Pour ne pas compromettre le bon fonctionnement de l'automatisme, ne pas souder le vantail du portail au sabot de guidage ou à la patte de support.



4) Introduire le portail dans le sabot de guidage et le fixer au moyen de charnières.

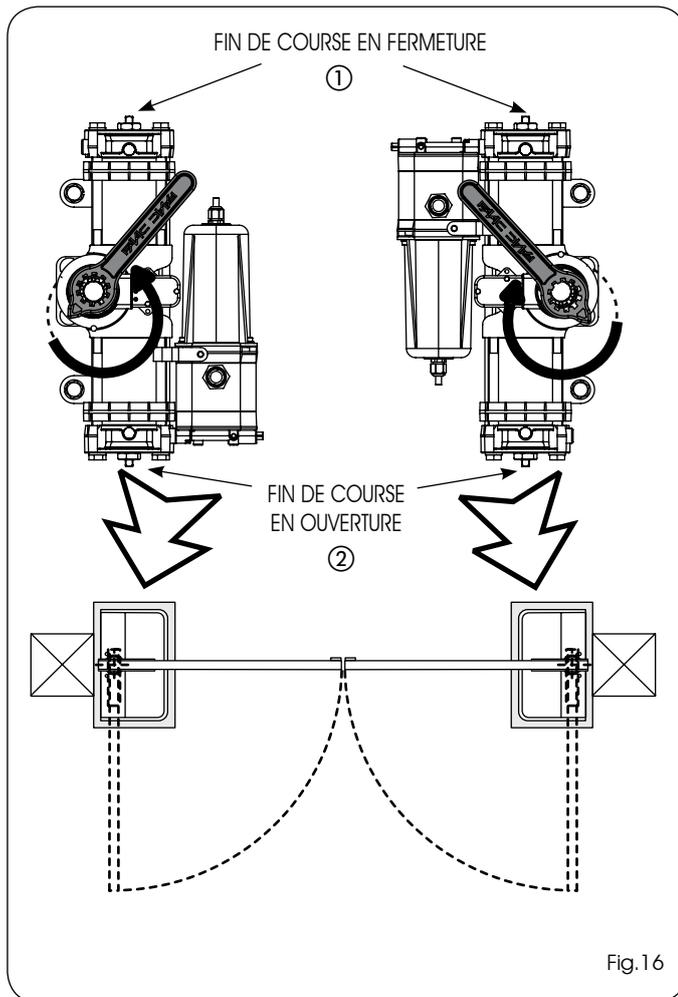
5) Fermer le sabot de guidage, du côté du pilier, en soudant une plaque d'après la figure 15 réf. ①

6) Vérifier manuellement que le portail s'ouvre et se ferme complètement sans contraintes en s'arrêtant sur les arrêts mécaniques de fin de course, s'ils sont prévus, et que le mouvement du vantail est libre et sans frottements.

5.4 INSTALLATION DE L'OPÉRATEUR

5.4.1 PORTAIL SANS PANNEAUX

- 1) Amener le portail dans la position d'ouvert.
- 2) En suivant les instructions du chapitre 7.1, déverrouiller l'opérateur à niveau hydraulique en agissant avec la clé spécifique (Fig.1 réf.⑱) sur la vis de déverrouillage (Fig.1 réf.⑥)
- 3) Desserrer le contre-écrou de la vis de fin de course en fermeture (Fig.1.6 réf. ①), dévisser la vis fin de course d'un tour.



- 4) Tourner le pignon de l'opérateur avec la clé fournie (Fig.1 réf.⑱), dans le sens de fermeture du portail d'après la figure 16, jusqu'à la butée interne du piston.
- 5) Graisser légèrement le pignon de l'opérateur.
- 6) Placer l'opérateur dans le caisson autoportant avec les poignées spécifiques d'après la figure 17 A
- 7) Refermer le portail.
- 8) Soulever l'opérateur par les poignées spécifiques (Fig.17 réf.B), en faisant entrer le pignon sur la douille rainurée dans le caisson autoportant. Si l'introduction est difficile, tourner légèrement l'opérateur jusqu'à l'accouplement.
- 9) Introduire et visser les vis de fixation avec le grover et la rondelle d'après la figure 17 B réf. ①, de manière à fixer l'opérateur au caisson autoportant.

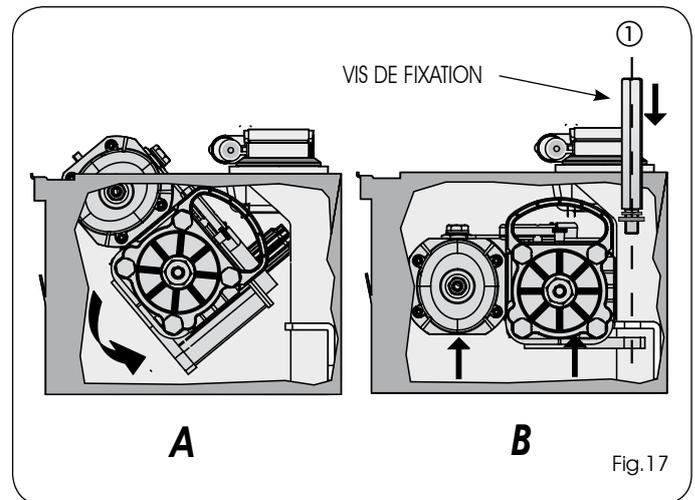
10) Ouvrir le portail et vérifier la position du fin de course en ouverture; éventuellement, régler le fin de course en faisant référence aux instructions du chapitre 6.

11) Fermer le portail et vérifier la position du fin de course en fermeture; éventuellement régler le fin de course en faisant référence aux instructions du chapitre 6.

12) Bloquer l'opérateur à niveau hydraulique d'après les instructions du chapitre 7.1.

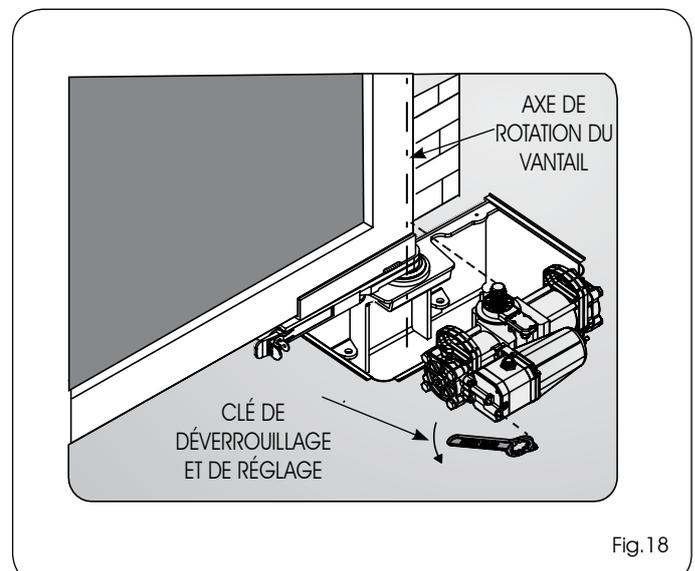
13) Réaliser les connexions électriques à l'armoire électronique.

14) Fixer le couvercle du caisson autoportant avec les vis fournies.



5.4.2 PORTAIL À PANNEAUX

- 1) Amener le portail en position d'ouvert.
- 2) Approcher l'opérateur, parallèlement au caisson autoportant, de manière à ce que le pignon soit aligné sur l'axe de rotation du portail d'après la figure 18.
- 3) En suivant les instructions du chapitre 7.1, déverrouiller l'opérateur à niveau hydraulique en agissant avec la clé spécifique (Fig.1 réf.⑱) sur la vis de déverrouillage (Fig.1 réf.⑥)



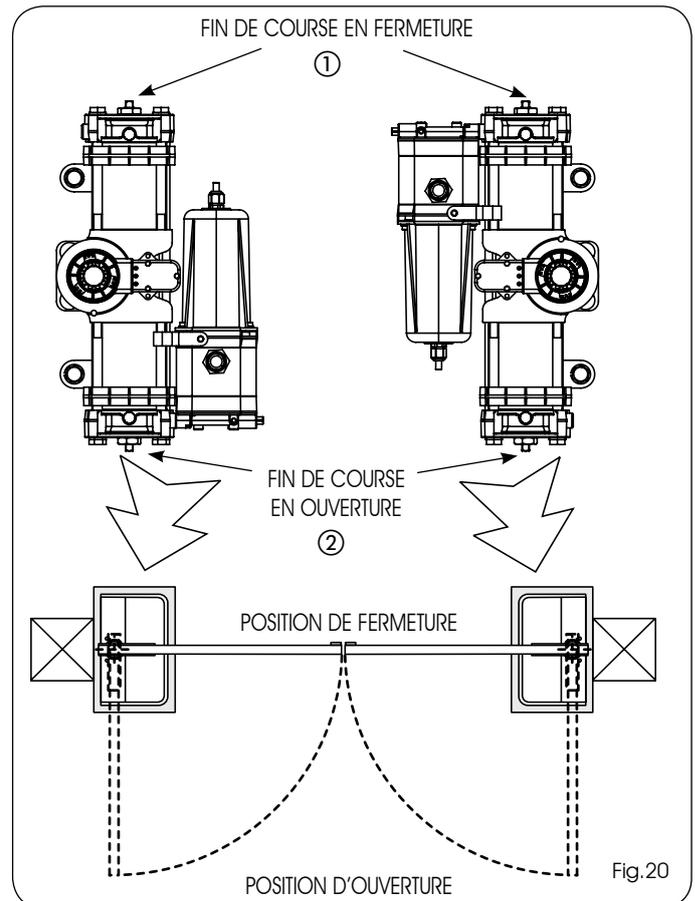
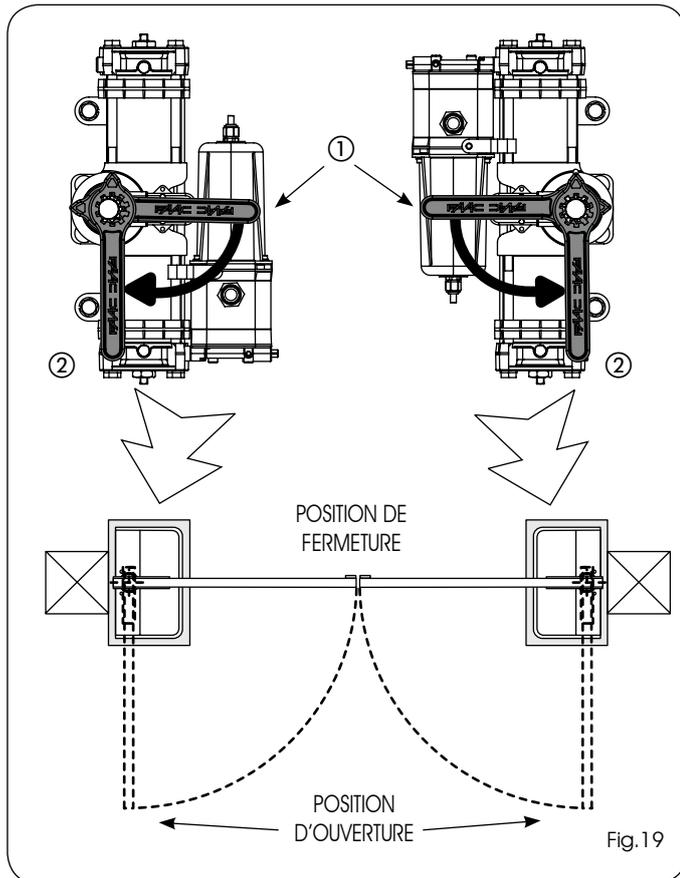
- 4) Desserrer le contre-écrou de la vis de fin de course en fermeture (Fig.16 réf. ①) et dévisser la vis de fin de course d'un tour.
- 5) Tourner, avec la clé fournie (Fig.1 réf.⑧), le pignon de l'opérateur, dans le sens de fermeture du portail d'après la figure 16, jusqu'à la butée interne du piston.
- 6) **Extraire la clé de réglage**
- 7) **Introduire la clé de réglage au niveau de la position fermée du portail, d'après la figure 19 réf.①**
- 8) Tourner avec la clé le pignon de l'opérateur, dans le sens d'ouverture du vantail, de manière à ce que celle-ci soit parallèle au vantail, d'après la figure 19 réf. ②.
- 9) Placer l'opérateur dans le caisson autoportant avec les poignées spécifiques d'après la figure 17 A

6 POSITIVE STOP - (FINS DE COURSE MÉCANIQUES INTERNES)

L'opérateur S700H est muni en série de fins de course mécaniques internes en ouverture et en fermeture, pour faciliter les opérations d'installation vu qu'il n'est pas nécessaire de réaliser les butées mécaniques. FAAC conseille toutefois d'installer au moins la butée mécanique en FERMETURE.

Le réglage des fins de course mécaniques (POSITIVE STOP) est possible au cours des derniers 30° de la course MAXIMUM de l'opérateur, en ouverture et en fermeture.

6.1 RÉGLAGE DES FINS DE COURSE



10) Soulever l'opérateur par les poignées spécifiques (Fig.17 réf.②), en faisant entrer le pignon sur la douille rainurée dans le caisson autoportant. Si l'introduction est difficile, tourner légèrement l'opérateur jusqu'à l'accouplement.

11) Introduire et visser les vis de fixation (Fig.1 réf.④) avec le grover et la rondelle d'après la figure 17 B réf. ①, de manière à fixer l'opérateur au caisson autoportant.

12) Ouvrir le portail et vérifier la position du fin de course en fermeture; éventuellement régler le fin de course en faisant référence aux instructions du chapitre 6.

13) Fermer le portail et vérifier la position du fin de course en ouverture; éventuellement régler le fin de course en faisant référence aux instructions du chapitre 6.

14) Bloquer l'opérateur à niveau hydraulique d'après les instructions du chapitre 7.1.

1) Déverrouiller l'opérateur à niveau hydraulique. (Voir chap.7.1)

2) Fermer le vantail, en l'amenant manuellement en position de fermeture

3) Desserrer le contre-écrou de la vis de fin de course de fermeture (Fig. 20 réf.①)

4) DÉVISSER la vis de fin de course (Fig.20 réf.①), jusqu'à l'actionnement du vantail.

5) VISSER la vis de fin de course en fermeture de deux tours.

6) Serrer le contre-écrou de la vis de fin de course.

7) Ouvrir le vantail, en l'amenant manuellement en position d'ouverture.

8) Desserrer le contre-écrou de la vis de fin de course d'ouverture (Fig.20 réf.②).

9) DÉVISSER la vis de fin de course (Fig.20 réf. ②), jusqu'à l'actionnement du vantail.

10) VISSER la vis de fin de course en ouverture de deux tours.

- 11) Serrer le contre-écrou de la vis de fin de course.
- 12) Rebloquer l'opérateur en suivant les instructions du chapitre 7.1.
- 13) Vérifier le réglage correct des fins de course, en ouvrant et en fermant le portail.

7 OPÉRATIONS FINALES

⚠ LA LONGUEUR MAXIMUM DES CÂBLES D'ALIMENTATION DU MOTEUR ET DE L'ENCODEUR DOIT ÊTRE INFÉRIEURE À 15 MÈTRES.

- 1) Connecter le moteur (Fig.1 réf. ⑧) et l'encodeur (Fig.1 réf. ⑫), à l'armoire électronique en suivant les instructions.
- 2) Fixer le couvercle du caisson autoportant avec les vis fournies.

8 FONCTIONNEMENT MANUEL

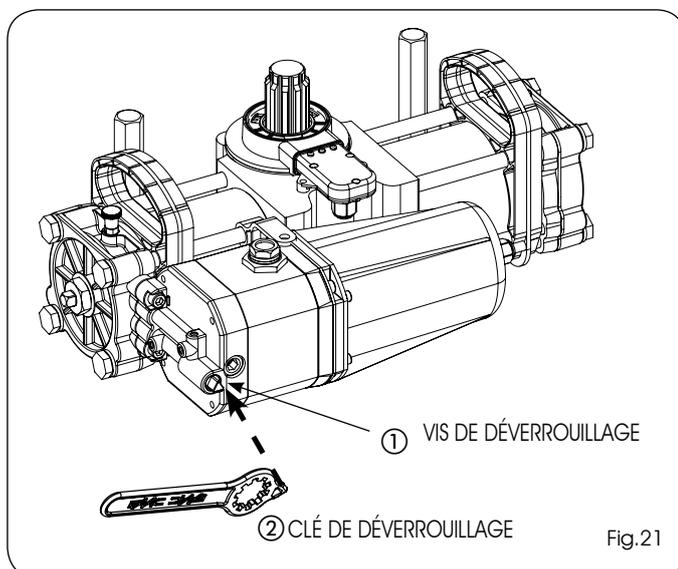
⚠ AVANT D'EFFECTUER LES OPÉRATIONS DE DÉVERROUILLAGE OU DE BLOCAGE, S'ASSURER QUE L'OPÉRATEUR EST HORS TENSION.

8.1 DÉVERROUILLAGE HYDRAULIQUE DE L'OPÉRATEUR

S'il faut actionner manuellement le portail en raison d'une coupure de courant ou d'un dysfonctionnement de l'automatisme, agir sur le dispositif de déverrouillage hydraulique avec la clé de déverrouillage (Fig.21 réf.②):

- 1) Enlever le couvercle de fermeture du caisson autoportant
- 2) Agir sur la vis de déverrouillage (Fig.21 réf.①), en y introduisant le défoncement triangulaire de la clé fournie (Fig.21 réf.②):

 - Pour **DÉVERROUILLER**, tourner la vis en sens inverse horaire jusqu'à la butée mécanique.
 - Pour **BLOQUER**, tourner la vis en sens horaire jusqu'à la butée mécanique.

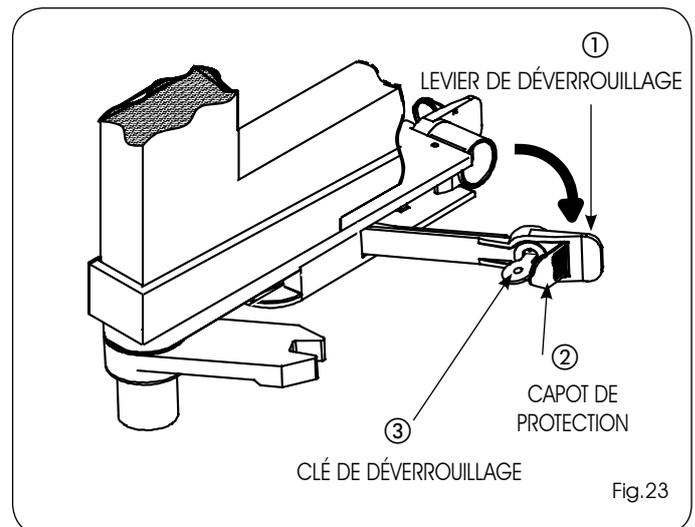
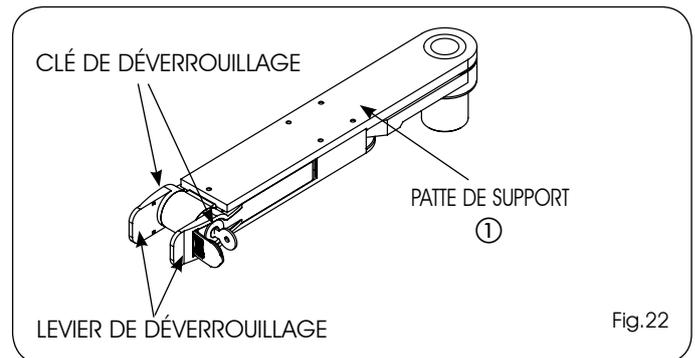


8.2 DÉVERROUILLAGE MÉCANIQUE D'URGENCE (OPTION)

L'opérateur S700H est équipé, en option, d'un déverrouillage manuel mécanique d'urgence.

Si nécessaire, actionner manuellement le portail; en cas de coupure de courant ou de dysfonctionnement de l'automatisme, agir sur le dispositif de déverrouillage à clé.

Le dispositif est monté sur la patte de support du portail (fig. 22 réf. ①) et permet de déverrouiller le système de l'intérieur et de l'extérieur de la propriété.



Pour actionner manuellement le vantail, procéder comme suit:

- 1) Ouvrir le capot de protection (Fig.23 réf. ②).
- 2) Introduire la clé de déverrouillage dans la serrure (Fig. 23 réf. ③) et la tourner jusqu'à la butée.
- 3) Tirer le levier de déverrouillage vers soi (Fig.23 réf. ①).
- 4) Actionner manuellement le vantail.

Pour ramener le système à son fonctionnement normal, procéder comme suit:

- 1) Ramener le levier de déverrouillage dans sa position de repos (Fig.22)
- 2) Introduire la clé de déverrouillage dans la serrure (Fig.23 réf.③) et la tourner dans le sens inverse, jusqu'à la butée et l'extraire.
- 3) Refermer le bouchon de protection de la serrure.
- 4) Actionner manuellement le vantail jusqu'à son accrochage à la patte de blocage.

9 ENTRETIEN

Contrôler au moins tous les six mois le fonctionnement normal de l'installation, en faisant particulièrement attention à l'efficacité des dispositifs de sécurité et de déverrouillage (y compris la force de poussée de l'opérateur), et à la fonctionnalité parfaite des charnières du portail.

Vérifier en outre la quantité d'huile à l'intérieur du réservoir. Vérifier tous les six mois les dispositifs de sécurité installés.

9.1 CONTRÔLE DU NIVEAU D'HUILE

Contrôler périodiquement le niveau d'huile en dévissant le bouchon de remplissage (Fig.1 réf.g), et vérifier que le niveau d'huile se trouve tout juste au-dessous du bouchon et éventuellement faire l'appoint.

Faire l'appoint uniquement avec de l'huile FAAC HP OIL.

9.2 OPÉRATION DE PURGE



L'AIR À L'INTÉRIEUR DU CIRCUIT HYDRAULIQUE DE L'OPÉRATEUR S700H A DÉJÀ ÉTÉ COMPLÈTEMENT PURGÉ. NE PAS EFFECTUER L'OPÉRATION DE PURGE. CELLE-CI N'EST NÉCESSAIRE QU'EN CAS D'ENTRETIEN DU CIRCUIT HYDRAULIQUE OU D'APPOINT EN HUILE.

La présence d'air dans le circuit hydraulique provoque un fonctionnement irrégulier de l'automatisme, qui se manifeste par un mouvement anormal du vantail et un bruit excessif durant l'exercice.

Pour remédier au problème, procéder comme suit:

- 1) Commander l'ouverture du portail.
- 2) Durant le mouvement du vantail, desserrer la vis de purge d'ouverture (Fig.24 réf.①)
- 3) Laisser s'échapper l'air du circuit hydraulique à travers la vis de purge jusqu'à l'apparition d'huile non émulsionnée.
- 4) Serrer la vis de purge avant que l'opérateur ne termine le cycle d'ouverture.
- 5) Commander la fermeture du portail.
- 6) Durant le mouvement du vantail, desserrer la vis de purge de fermeture (Fig.24 réf.②)
- 7) Laisser s'échapper l'air du circuit hydraulique à travers la vis de purge jusqu'à l'apparition d'huile non émulsionnée.
- 8) Serrer la vis de purge avant que l'opérateur ne termine le cycle de fermeture.
- 9) Répéter plusieurs fois ces opérations.
- 10) Rétablir le niveau d'huile en faisant référence aux instructions du chapitre.

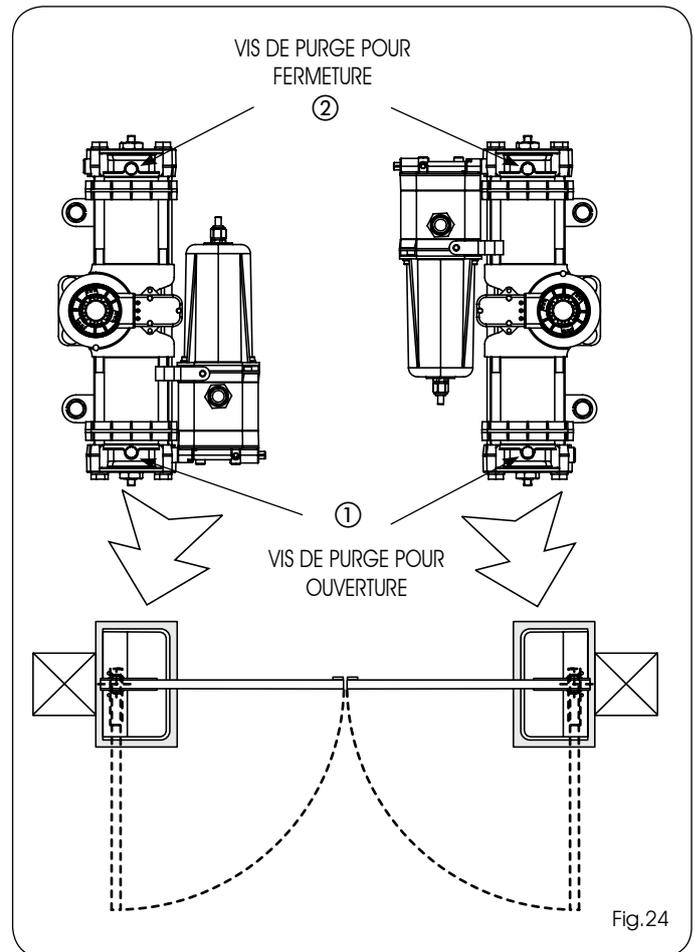


Fig.24

AUTOMATISME S700H

INSTRUCTIONS POUR L'UTILISATEUR

PRESCRIPTIONS GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

S'il est correctement installé et utilisé, l'automatisme S700H garantit un haut niveau de sécurité.

Par ailleurs, quelques règles simples de comportement peuvent éviter bien des accidents:

- Ne pas transiter entre les vantaux en mouvement. Avant de transiter entre les vantaux, attendre l'ouverture complète.
- Ne jamais stationner entre les vantaux.
- Ne pas stationner et interdire aux enfants, aux personnes et aux choses de stationner près de l'automatisme et en particulier durant le fonctionnement.
- Éloigner de la portée des enfants les radiocommandes ou tout autre dispositif générateur d'impulsion, pour éviter que l'automatisme ne soit actionné involontairement.
- Interdire aux enfants de jouer avec l'automatisme.
- Ne pas contraster volontairement le mouvement des vantaux.
- Éviter que des branches ou des arbustes n'entravent le mouvement des vantaux.
- Faire en sorte que les systèmes de signalisation lumineuse soient toujours efficaces et bien visibles.
- N'actionner manuellement les vantaux qu'après les avoir déverrouillés.
- En cas de dysfonctionnement, débloquer les vantaux pour permettre l'accès et attendre l'intervention technique du personnel qualifié.
- Lorsque le fonctionnement manuel a été prédisposé, couper le courant sur l'installation avant de rétablir le fonctionnement normal.
- N'effectuer aucune modification sur les composants qui font partie du système d'automatisme.
- Éviter toute tentative de réparation ou d'intervention et s'adresser uniquement au personnel qualifié.
- Faire vérifier, au moins tous les six mois, l'efficacité de l'automatisme, des dispositifs de sécurité et de la mise à la terre par du personnel qualifié.

DESCRIPTION

Ces instructions sont valables pour les modèles suivants:
S700H SB - S700H CBAC

L'automatisme FAAC S700H pour portails battants est un monobloc hydraulique escamotable qui, installé dans le sol, n'altère pas l'esthétique du vantail.

Le modèle équipé d'un blocage hydraulique n'exige pas d'électroserrure, garantissant le blocage mécanique du vantail, quand le moteur n'est pas en fonction. Le modèle sans blocage hydraulique exige toujours une ou plusieurs électroserrures pour garantir le blocage mécanique du vantail.

Les automatismes S700H ont été conçus et construits pour automatiser des portails battants. Éviter toute autre utilisation. Suivant le modèle choisi, on peut automatiser des vantaux jusqu'à 4 m et 800 kg.

Le fonctionnement des opérateurs est géré par une centrale électronique de manœuvre, à l'intérieur d'un boîtier au degré de protection adéquat contre les agents atmosphériques. Les vantaux se trouvent normalement en position de fermeture.

Quand la centrale électronique reçoit une commande d'ouverture par l'intermédiaire de la radiocommande ou de tout autre générateur d'impulsions, elle actionne l'appareil hydraulique obtenant la rotation des vantaux, jusqu'à la position d'ouverture qui permet l'accès. Si l'on a programmé le fonctionnement automatique, les vantaux se referment d'eux-mêmes après le temps de pause sélectionné.

Si l'on a programmé le fonctionnement semi-automatique, envoyer une deuxième impulsion pour obtenir la refermeture. Une impulsion d'arrêt (si prévu) arrête toujours le mouvement. Pour le comportement détaillé de l'automatisme dans les différentes logiques de fonctionnement, consulter l'Installateur. Les automatismes sont munis de dispositifs de sécurité (photocellules) qui empêchent le mouvement des vantaux lorsqu'un obstacle se trouve dans la zone qu'ils protègent.

L'automatisme S700H dispose en série d'un dispositif électronique de sécurité anti-écrasement qui, connecté à l'armoire électronique, limite le couple transmis aux vantaux.

La signalisation lumineuse indique le mouvement en cours des vantaux.

FONCTIONNEMENT MANUEL

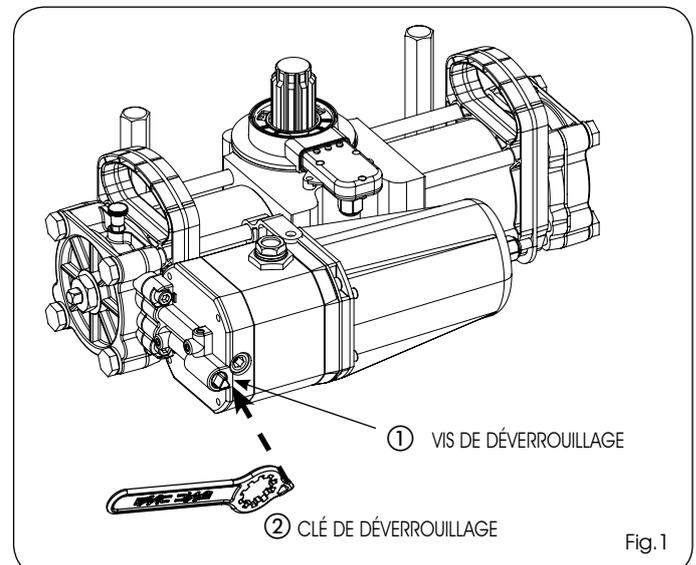


AVERTISSEMENT: AVANT D'EFFECTUER LES OPÉRATIONS DE DÉVERROUILLAGE OU DE BLOCAGE, S'ASSURER QUE L'OPÉRATEUR EST HORS TENSION.

DÉVERROUILLAGE HYDRAULIQUE DE L'OPÉRATEUR

S'il faut actionner manuellement le portail en raison d'une coupure de courant ou d'un dysfonctionnement de l'automatisme, agir sur le dispositif de déverrouillage hydraulique:

- 1) Dévisser le couvercle et l'enlever.
 - 2) Agir sur la vis de déverrouillage (Fig.1 réf.①), en y introduisant le défoncement triangulaire de la clé fournie (Fig.1 réf.②):
- Pour déverrouiller, tourner la vis en sens inverse horaire jusqu'à la butée mécanique.
 - Pour bloquer, tourner la vis en sens horaire jusqu'à la butée mécanique.



DÉVERROUILLAGE MÉCANIQUE D'URGENCE (OPTION)

L'opérateur S700H est équipé, en option, d'un déverrouillage manuel mécanique d'urgence.

Si nécessaire, actionner manuellement le portail; en cas de coupure de courant ou de dysfonctionnement de l'automatisme, agir sur le dispositif de déverrouillage à clé.

Le dispositif est monté sur la patte de support du portail et permet de déverrouiller le système de l'intérieur et de l'extérieur de la propriété.

Pour actionner manuellement le vantail, procéder comme suit:

- 1) Ouvrir le capot de protection (Fig.3 réf. ②).
- 2) Introduire la clé de déverrouillage dans la serrure (Fig.3 réf. ③) et la tourner jusqu'à la butée.
- 3) Tirer le levier de déverrouillage vers soi (Fig.3 réf. ①).
- 4) Actionner manuellement le vantail.

Pour ramener le système à son fonctionnement normal (Portail déverrouillé), procéder comme suit:

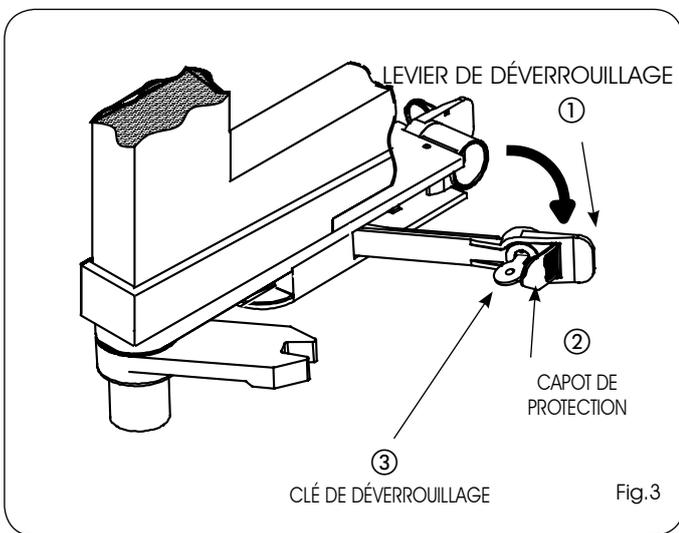
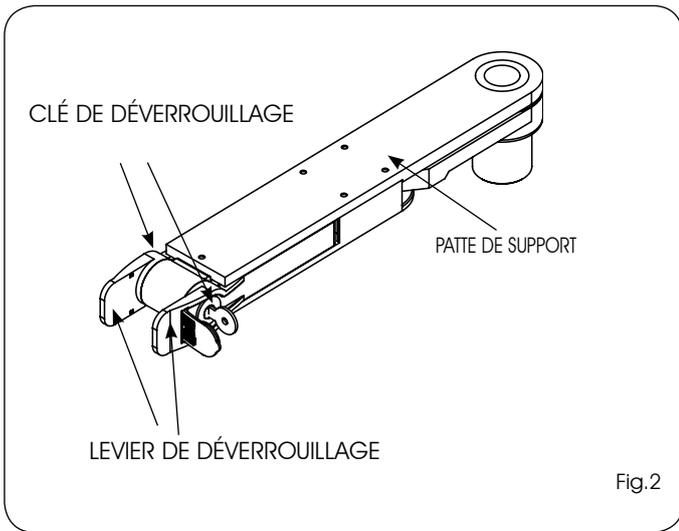
- 1) Ramener le levier de déverrouillage dans sa position de repos (Fig.2).
- 2) Introduire la clé de déverrouillage dans la serrure et la tourner dans le sens inverse jusqu'à la butée.
- 3) Actionner manuellement le vantail jusqu'à l'accrochage de la serrure à la patte de blocage.
- 4) Refermer le bouchon de protection de la serrure.

ENTRETIEN

Faire contrôler tous les six mois par un technicien qualifié le fonctionnement normal de l'installation, en faisant particulièrement attention à l'efficacité des dispositifs de sécurité et de déverrouillage et à la fonctionnalité parfaite des charnières du portail.

Vérifier en outre la quantité d'huile à l'intérieur du réservoir. Si nécessaire, **faire l'appoint uniquement avec de l'huile FAAC HP OIL.**

FRANÇAIS



Le descrizioni e le illustrazioni del presente manuale non sono impegnative. La FAAC si riserva il diritto, lasciando inalterate le caratteristiche essenziali dell'apparecchiatura, di apportare in qualunque momento e senza impegnarsi ad aggiornare la presente pubblicazione, le modifiche che essa ritiene convenienti per miglioramenti tecnici o per qualsiasi altra esigenza di carattere costruttivo o commerciale.

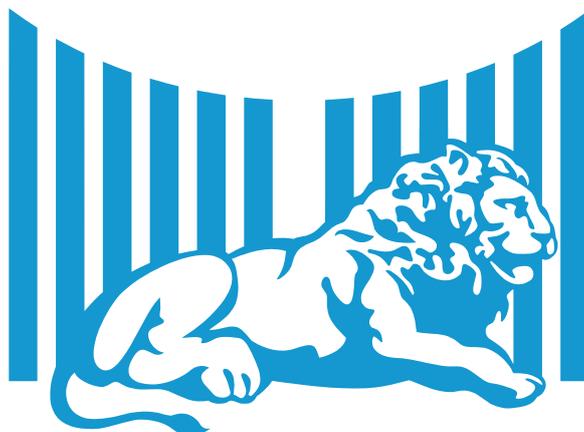
The descriptions and illustrations contained in the present manual are not binding. FAAC reserves the right, whilst leaving the main features of the equipments unaltered, to undertake any modifications it holds necessary for either technical or commercial reasons, at any time and without revising the present publication.

Les descriptions et les illustrations du présent manuel sont fournies à titre indicatif. FAAC se réserve le droit d'apporter à tout moment les modifications qu'elle jugera utiles sur ce produit tout en conservant les caractéristiques essentielles, sans devoir pour autant mettre à jour cette publication.

Die Beschreibungen und Abbildungen in vorliegendem Handbuch sind unverbindlich. FAAC behält sich das Recht vor, ohne die wesentlichen Eigenschaften dieses Gerätes zu verändern und ohne Verbindlichkeiten in Bezug auf die Neufassung der vorliegenden Anleitungen, technisch bzw. konstruktiv/kommerziell bedingte Verbesserungen vorzunehmen.

Las descripciones y las ilustraciones de este manual no comportan compromiso alguno. FAAC se reserva el derecho, dejando inmutadas las características esenciales de los aparatos, de aportar, en cualquier momento y sin comprometerse a poner al día la presente publicación, todas las modificaciones que considere oportunas para el perfeccionamiento técnico o para cualquier otro tipo de exigencia de carácter constructivo o comercial.

De beschrijvingen in deze handleiding zijn niet bindend. FAAC behoudt zich het recht voor op elk willekeurig moment de veranderingen aan te brengen die het bedrijf nuttig acht met het oog op technische verbeteringen of alle mogelijke andere productie- of commerciële eisen, waarbij de fundamentele eigenschappen van de apparaat gehandhaafd blijven, zonder zich daardoor te verplichten deze publicatie bij te werken.



FAAC

FAAC S.p.A.
Via Benini, 1
40069 Zola Predosa (BO) - ITALIA
Tel. 0039.051.61724 - Fax. 0039.051.758518
www.faacgroup.com

